



## CTR DIRISI

LE 28 MAI 2019

Le 28 mai 2019 s'est tenu le troisième comité technique de réseau (CTR) au Kremlin-Bicêtre, dans la continuité des deux précédents CTR la transformation 2020 de la DIRISI y a pris une place prépondérante.

# DIRISI : Poursuite de la transformation.

Le Directeur Central ouvre l'instance en annonçant que ce CTR a été convoqué dans le cadre de la poursuite des chantiers de réformes de la DIRISI.

Après lecture des déclarations liminaires (voir p.j.), le Directeur Central annonce qu'il apportera des réponses aux points et questions évoqués par les OS ultérieurement sauf sur les questions d'un périmètre national et ressortant de la politique du ministère voire de l'Etat et de la fonction publique.

### Recrutement des TSEF

Sur proposition des organisations syndicales des concours TSEF2 notamment de spécialité SIC vont être organisés par la DIRISI. Le Directeur Central précise que le plus difficile pour la DIRISI est d'obtenir suffisamment de candidats. Il rappelle que cette communication de concours est l'affaire de tous. Le niveau d'entrée serait BAC + 2, et sur épreuves.

*La CFDT restera attentive à ce que ces concours n'occultent pas le recrutement en TSEF3.*

### VAE

Trente-six candidats ont effectué une démarche de VAE. Des remises de diplômes ont été réalisées le 30 mars 2019 par le Général. Il ressort que les candidats et leurs formateurs d'écoles ont chacun un bon retour de cette expérience. Les candidats ont tous eu des félicitations. Selon le directeur cela apporte un plus et une perspective de carrière pour ce personnel. La CFDT souhaite que cette démarche apporte autant de perspective de carrière aux personnels civils que leurs camarades militaires. Le Directeur Central rappelle aux directeurs locaux, en séance, qu'ils sont chargés de continuer à faire la publicité sur les VAE.

### TÉLÉTRAVAIL

Suite à une question de la CFDT, le Directeur Central rappelle le circuit de demande de télétravail : le supérieur local, le directeur local puis central. Toutes les demandes doivent parvenir à la DC.

Le directeur a fait un rappel à ses directeurs locaux en séance.

La CFDT a demandé qu'une vulgarisation de la procédure de demande soit communiqué à l'ensemble du personnel, avec une échéance pour présenter un point d'avancement au prochain CTR.

La CFDT rappelle que ce télétravail peut être effectué dans des espaces de co-working, dans d'autres DIRISI et CIRISI, sur tout le territoire et dans la limite d'application du décret ministériel. Toute demande acceptée induit systématiquement la fourniture d'un poste de travail SMO-BI.

### EFFECTIFS

Le Général rappelle que les CIRISI constituent plus de 60% du personnel de la DIRISI, soit environ 4 000 personnels. Ces CIRISI sont au contact des agents du ministère, ils sont l'image de marque de la DIRISI, il faut donc les soutenir et les rassurer. La CFDT appelle à l'attention du directeur : la charge est très importante dans les CIRISI, et après de multiples réformes, des poly restructurations et transformations les personnels sont à bout.



## RECRUTEMENT

Le directeur présente une vidéo (motion-picture) présentant le processus de transformation des métiers à la DIRISI. La **CFDT** suggère au directeur de toucher un public large en utilisant les réseaux sociaux où la DIRISI est absente. La **CFDT** s'interroge sur l'attractivité des parcours professionnels des postes envisagés au recrutement.

## GT DE LA TRANSFORMATION DIRISI

Parmi les trois modèles proposés, c'est le H3 qui serait retenu : Adossement/mutualisation aux structures de la DL co localisée avec le pôle.

LA H2 n'est pas retenue car le directeur craint l'embalement et une confiscation de sa légitimité dans la gestion RH de son personnel.

Le GT de réduction des postes en Région Parisienne se tiendra au second semestre.

L'arrêté d'organisation de la DIRISI, prévu à l'automne, ne sera pas soumis au CTM mais uniquement au CTR.

## DIVERS

Les personnels du CNSO d'Orléans changeant de centre de gestion, la **CFDT** attire l'attention afin qu'il n'y ait pas d'oubliés quant au parcours professionnel des agents. Le directeur assure qu'il y veillera.

Les décisions finales concernant le CIA 2019 seront traitées le 5 juin à la DC.

## GPEEC

Le directeur annonce qu'un rééquilibrage de certains postes de cat C vers B est en cours.

Le directeur termine en disant que le CTR a été constructif et que c'est une des conditions pour la réussite de la transformation de la DIRISI.

La **CFDT** incite les agents de la DIRISI à être des acteurs vigilants dans cette phase de transformation et de ne pas hésiter à faire remonter leurs questions et ressentis aux militants **CFDT** locaux.

### Représentants du personnel CFDT :

Matthieu Scheidbach

Jean-jacques Boutry

Cyril Le Gat





# Comité Technique de réseau DIRISI

## Réunion du 28 Mai 2019

### Déclaration liminaire CFDT Défense

Mon Général, Mesdames, Messieurs,

La CFDT Défense commencera sa déclaration liminaire par un message d'espoir. Celui de voir des personnels civils épanouis, qui soient reconnus et valorisés dans un environnement empreint de plus de bien-être au travail.

Les dernières élections ont porté la CFDT Défense à la première place des organisations syndicales de notre ministère. Les personnels, par leur vote, ont choisi un syndicalisme de propositions, de dialogue social, d'écoute et de revendications réalistes. En effet, un des slogans de la CFDT est « *s'engager pour chacun, agir pour tous* ». Notre syndicalisme est bien soucieux de défendre l'intérêt de chaque agent tout en ayant à l'esprit l'intérêt commun pour l'institution qui est la nôtre, le ministère des armées.

Au niveau national, la CFDT Défense est bien consciente que ce n'est pas parce que le ministère a connu en 2018 une légère augmentation de ses effectifs, que ses agents doivent se contenter de cette bonne nouvelle. Ce sont des femmes et des hommes comme tout le monde, avec des charges de famille et des contraintes financières difficiles notamment pour les plus bas revenus.

Dans ce cadre, la CFDT. Défense regrette que le gouvernement n'ait pas entendu que l'application de la « prime macron » était tout aussi légitime pour les agents publics, qui sont de fait les dindons de la farce et les grands oubliés dans cette mesure.

Venons-en au projet de loi de transformation de la « fonction publique » présentée récemment en conseil des ministres. La CFDT s'y oppose et a voté contre au conseil commun de la fonction publique.

Oui, la CFDT est contre

- La contractualisation non maîtrisée de l'administration.
- La fusion des instances,
- La possibilité laissée à l'administration de mettre à pied 3 jours un agent sans conseil de discipline,
- La suppression des travaux d'avancement en CAP
- Et la mise en place de la rupture conventionnelle pour les fonctionnaires et ouvriers de l'Etat.

Toutes ces mesures ne vont-elles pas à l'encontre de la valorisation des personnels, des parcours de carrière, d'un dialogue social constructif et d'une vraie reconnaissance des agents?

#### **Les revendications de la CFDT**

##### **Sur le dialogue social**

- Une instance HSCT doit exister dès lors que le seuil des 50 agents est dépassé
- Les CAP (commissions administratives paritaires) doivent rester compétentes, notamment en matière d'examen des avancements.

##### **Sur le recours aux contractuels**

- Supprimer l'élargissement du recours au contrat.

- Les règles sur les conditions d'emploi doivent être améliorées
- Les règles d'accès aux emplois supérieurs doivent être définies, notamment quand des conditions d'ancienneté, d'expérience et de formation sont exigées des fonctionnaires

#### **Sur la négociation**

- La négociation de proximité doit être renforcée, ses sujets définis et ses résultats confortés juridiquement.
- La participation financière des employeurs à la complémentaire santé et prévoyance doit être négociée et elle doit être obligatoire.

#### **Sur l'accompagnement des transformations**

- Les mesures pérennes doivent être améliorées : augmentation de la rémunération du congé de formation professionnelle (CFP), mutualisation du financement du congé personnel de formation (CPF).
- En cas de restructuration, nulle mesure ne doit être prise sans l'accord de l'agent concerné (notamment pour le détachement d'office en cas d'externalisation d'une activité).

Mais au-delà de ces sujets d'actualité, Mon Général, pour la CFDT Défense, il ne faut en aucun cas occulter les autres préoccupations et attentes du quotidien des agents. :

La qualité de vie au travail, les RPS, la GPEEC, la formation, les évolutions technologiques et des méthodes de travail l'incidence sur les personnels, le télétravail etc.

Pour le télétravail, la CFDT Défense souhaiterait qu'une information « vulgarisée » soit diffusée aux agents.

#### **Campagne d'évaluation du personnel civil 2018 - ESTEVE**

L'outil ESTEVE semble donner satisfaction. Il est impératif que les SHD prennent en compte les délais de communication nécessaires au niveau supérieur afin que les entretiens d'évaluation ne souffrent pas de vice de procédure. Le respect des délais de procédure impose que le SHD ait terminé ses entretiens autour du 10 février.

Concernant les GT en région, en dehors de l'envoi de lien vers les flyers de présentation des 7 chantiers, les modalités de ces journées de groupe de travail sont plus que nébuleuses. Qui va faire quoi ? Les agents participants aux ateliers seront-ils entendus sur leurs problématiques métiers ?

Nous concluons avec l'espoir que le dialogue social au sein cette instance ainsi qu'avec vos services et collaborateurs puisse rester de qualité et en confiance.

Nous vous remercions de votre attention.